

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 115 (2017)

Heft: 12

Artikel: Le développement de l'association faîtière
Géomaticiens/Géomaticiennes Suisse (AFG-CH)

Autor: Lütolf, Gregor

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-736872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le développement de l'Association faîtière Géomaticiens/Géomaticiennes Suisse (AFG-CH)

Gregor Lütolf, directeur de l'équipe de projet

En 2016, l'AFG-CH a instauré une équipe de projet dont la mission était d'élaborer un programme de promotion des métiers. L'objectif du projet était d'analyser le marché de l'apprentissage des géomaticiennes et des géomaticiens et de définir des mesures permettant d'assurer la relève professionnelle à moyen et à long terme, à l'échelon de la formation professionnelle initiale. Sous la direction d'une experte externe et indépendante en matière de formation professionnelle, agissant en qualité d'animatrice de deux ateliers de travail, les participants, représentant tous les organes (associations) responsables ont mis sur pied un programme qui vise les objectifs suivants:

- en termes de «plus»: accroissement du nombre des contrats d'apprentissage de 40 %, plus particulièrement dans le domaine spécifique de la géoinformatique
- en termes de «plus longtemps»: un accroissement de la période de fidélité des géomaticiennes et géomaticiens à leur branche et une diminution de la migration vers d'autres branches
- en termes de «mieux»: un accroissement à 50 % du nombre des apprentis



Foto: André Hämmerle.

terminant leur formation au niveau de la maturité professionnelle. Les mesures à court terme pour réaliser ces objectifs sont les suivantes:

- professionnaliser les efforts par le recrutement d'un ou d'une chargé(e) de la promotion des métiers;
- mettre sur pied une plate-forme de communication permettant d'informer, voire d'instruire rapidement et de manière ciblée tous les acteurs importants en matière de formation professionnelle initiale;
- institutionnaliser l'établissement de statistiques pertinentes en matière de formation dans le but de connaître de manière plus précise les raisons du développement professionnel ou de départ vers d'autres branches des jeunes professionnels titulaires d'un CFC;
- mettre en évidence les possibilités pour mieux responsabiliser les entreprises formatrices et décrire les conséquences qui pourraient en découler en termes organisationnels et financiers.

Nous avons entretemps défini le profil du poste d'un ou d'une chargé(e) de la promotion des métiers et la procédure de recrutement est en cours. Les organes responsables ont renseigné leurs membres par le biais de leur système interne de diffusion des informations et l'offre d'emploi a été publiée dans l'édition de juillet 2017 de la revue Géomatique Suisse.

Les axes prioritaires du travail de la nouvelle ou du nouveau titulaire du poste seront les suivants:

- gagner de nouvelles entreprises formatrices;
- soutenir les entreprises formatrices existantes;
- développer de nouveaux modèles de coopération entre acteurs de la formation et les proposer aux entreprises formatrices existantes et futures.

Au vu du manque croissant, ces dernières années, de spécialistes ainsi que de la lutte des entreprises pour trouver des apprentis, les entreprises formatrices seront désormais fortement mises à contribution. Le défi est de communiquer les exigences et les particularités de notre branche de manière claire, précise et uniforme et avec la passion contagieuse nécessaire. Il s'agit également de promouvoir plus activement les apprentis au sein de leurs entreprises formatrices, de les responsabiliser davantage par rapport au travail qu'ils fournissent, de développer leur compréhension technique et soutenir leur volonté à poursuivre leur développement professionnel, sans oublier de leur accorder la reconnaissance nécessaire dans leur travail et de leur présenter de véritables perspectives pour leur avenir.

Les personnes intéressées par de plus amples informations en matière de réforme de la formation professionnelle initiale sont invitées à prendre connaissance l'article détaillé aux pages 135ss, paru dans l'édition 4/2017 de la revue Géomatique Suisse. Elles peuvent également contacter le rédacteur pour obtenir d'autre informations encore, par exemple le rapport de l'équipe de projet au sujet du développement de l'Association faîtière Géomaticiens/Géomaticiennes Suisse.



Foto: Micha Schweingruber.